

74

24^{ème} session du Groupe de travail de l'EPU
Paraguay
Intervention de la Délégation de l'Arménie
Genève, le 19 janvier 2016

Merci, Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation du Paraguay conduite par le vice-Ministre des affaires étrangères S.E. M. Oscar Cabello et remercie pour la présentation du rapport national.

Elle salue les efforts déployés par le Paraguay pour la mise en œuvre des recommandations acceptées lors du 1^{er} cycle de l'EPU.

L'Arménie se félicite, en particulier, de l'engagement du Paraguay en faveur de la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et de la garantie de non-répétition, y compris, à travers la reconnaissance des crimes commis dans le passé et leur condamnation. À cet égard, nous apprécions hautement la reconnaissance à l'unanimité, du génocide arménien par le Sénat du Paraguay, le 29 Octobre 2015.

L'Arménie salue le progrès significatif réalisé par le Paraguay pour la réduction de la pauvreté.

Elle note avec satisfaction les mesures prises en matière d'éducation aux droits de l'homme, ainsi que la mise en œuvre des programmes d'éducation pour les peuples autochtones.

L'Arménie apprécie la mise en place du système national de suivi des recommandations formulées dans le cadre de l'EPU. De même, elle se félicite de son engagement en faveur de la promotion de la coopération internationale en soutien aux systèmes et processus nationaux de suivi.

Ma délégation souhaite adresser au Paraguay les recommandations suivantes :

- 1) Poursuivre les efforts en matière de promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition des crimes du passé
- 2) Continuer à prendre des mesures concrètes en faveur de la protection des droits des peuples autochtones.

L'Arménie souhaite le plein succès au Paraguay lors du 2ème cycle de l'EPU.

Je vous remercie, Monsieur le Président.